



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS
- LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **WEB088**
 Durée : **2 heures**
 Dernière mise à jour : **24/03/2026**

DROIT DU TRAVAIL : LES RÉALITÉS DE L'ORDRE NÉGOCIÉ - CONFÉRENCE DE RESTITUTION

Formateur(s)

Florence Bergeron, Professeur à l'Université de Montpellier, EDSM; Laurianne Enjolras, Maîtresse de conférences à l'Université de Montpellier, EDSM; Frédéric Géa, Professeur à l'Université de Lorraine, IFG;

Notions et questions abordées

Cette table ronde réunit plusieurs contributeurs d'un projet de recherche en droit social soutenu par l'ANR (Agence nationale de la recherche), intitulé « **Réalités de l'ordre négocié** », dont les résultats sont publiés dans le numéro d'avril de la revue [Lexbase Social](#).

Dans un contexte marqué par de récentes réformes du droit du travail, notamment les ordonnances du 22 septembre 2017, qui ont profondément modifié les relations entre accords de branche et accords d'entreprise, ce projet vise à analyser concrètement la manière dont les acteurs de la négociation collective se sont approprié ces évolutions.

En s'appuyant à la fois sur une étude qualitative des conventions et accords collectifs et sur les témoignages des négociateurs, la recherche cherche à saisir la réalité de l'ordre négocié, au-delà des intentions du législateur.

Cette restitution sera l'occasion de présenter les principaux enseignements de l'étude et d'ouvrir la discussion sur les dynamiques actuelles de production des normes conventionnelles.

Programme

- **Présentation des résultats de recherche** : présentation des enseignements tirés de l'analyse des conventions et accords collectifs
- **Discussion générale et perspectives** : discussion sur les apports de la recherche, suivie d'un temps d'échanges avec plusieurs invités : Alexandre Fabre, Professeur à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, Arnaud Martinon, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, Arnaud Mias, Professeur de sociologie à l'Université Paris Dauphine-PSL et Vincent Jimenez, Adjoint à la sous-directrice du dialogue social au sein de la DGT

Prérequis

Aucun prérequis.

À qui s'adresse cette conférence ?

Avocats, universitaires, juristes en droit social, DRH, RHH.

Informations techniques

- Formation à distance - accessible aux personnes handicapées (déficience de motricité)
- Après avoir validé votre inscription, vous recevrez un email de confirmation vous présentant les modalités techniques afin d'assister à ce webinaire

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.